**MARCHE N° 25-012OVE**

**AE / annexe**

**Centre national des Œuvres**

**Universitaires et scolaires**

[60 boulevard du lycée - 92170 Vanves]

**MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES**

|  |
| --- |
| **Annexe à l’acte d’engagement : Engagements sociaux**  **Réalisation d’une enquête menée par l’Observatoire national de la vie étudiante et d’une application de gestion d’un questionnaire en ligne**  *A compléter pour tous les lots* |

**Marché passé en Appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161- 5 du Code de la commande publique.**

# engagements pris par le candidat en matière de considération sociale

Il est attendu du titulaire du présent marché qu’il s’engage de façon concrète et transparente à accueillir des alternants - rencontrant des difficultés d’intégration dans le monde professionnel et/ou en situation de handicap - dont les missions premières seront en lien direct avec l’objet du marché.

Les informations demandées dans cette annexe servent à l'analyse des offres et engagent le candidat dans sa réponse. Dès Iors, les candidats doivent la renseigner le plus complètement possible, le cas échéant en ayant recours à d’autres documents descriptifs plus détaillés.

**Le caractère incomplet des renseignements fournis ou l’absence de renseignements pourra entraîner le rejet de l’offre comme irrégulière.**

# Public concerné par la prestation d’insertion

En application du présent accord-cadre, le titulaire s'oblige à exécuter une prestation annexe d’insertion de personnes en difficulté d'accès à l’emploi. Les bénéficiaires de cette action d’insertion relèveront, en priorité des catégories suivantes :

- Les demandeurs d’emploi de longue durée (plus de 12 mois d’inscription au chômage) ;

- Les allocataires du RSA ou ayant droit ;

- Les publics reconnus travailleurs handicapés ;

- Les bénéficiaires de l’Allocation Spécifique de Solidarité (ASS), de l'Allocation d’insertion, (AI), de l’Allocation Adulte Handicapé (AAH), de l’Allocation d’invalidité ;

- Les jeunes de niveau infra V, c’est-à-dire de niveau inférieur au CAP/BEP ;

- Les personnes prises en charge par les dispositifs d’insertion par l’Activité Economique ;

- Toutes personnes rencontrant des difficultés particulières, sur avis motivé de France Travail, La Maison des Entreprises et de l’Emploi, la mission locale ou CAP Emploi.

# Engagement du titulaire

L'entreprise retenue dans le cadre de l’accord-cadre s'engage à mettre en œuvre une action d'insertion au bénéfice de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

A l’occasion de l’exécution de l’accord-cadre, je (nous) soussigné

Déclare (ons) avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et notamment des dispositions relatives à l’action obligatoire d’insertion en faveur de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

Je (nous) m’engage (nos) à tout mettre en œuvre pour accueillir des alternants - rencontrant des difficultés d’intégration dans le monde professionnel et/ou en situation de handicap - dont les missions premières seront en lien direct avec l’objet du marché.

Je (nous) m’(nous) engage (ons) à fournir chaque année au Pouvoir Adjudicateur dans un délai de deux mois après la date anniversaire du marché, les renseignements relatifs aux actions mises en œuvre à ce titre.

# Descriptif de l’engagement d’insertion par le candidat

A compléter par les candidats

# SIGNATURE PAR LE TITULAIRE

*Zone à compléter par le candidat :*

|  |  |
| --- | --- |
|  | **A** ..........................................., **le** ...........................  **Signature du prestataire :** |